

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 12 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume, tenue au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume, le **lundi 12 janvier 2026 à 18h30**.

1. Ouverture de la séance.

Les conseillers présents :

Siège #1 Mme Dominique Laforce
Siège #2 M. Christian Lemay
Siège #3 Mme Marylène Charest

Siège #4 M. Mathieu Labrecque
Siège #5 M. Dominic Doyon
Siège #6 Mme Guylaine Lacharité

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Laprade, Maire.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

001-01-2026 2. Adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de Mathieu Labrecque, appuyé par Dominic Doyon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté et rédigé.

1. Ouverture de la séance extraordinaire. - Quorum
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2026.
4. Étude et adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.
5. Période de questions.
6. Levée de séance spéciale.

Adopté.

002-01-2026 3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2026.

Le maire M. Alain Laprade fait lecture du résumé des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 pour un montant de 3 738 910 \$ de revenus et de charges.

Sur proposition de Dominique Laforce, appuyé par Guylaine Lacharité, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2026, telles que présentées.

Il est aussi résolu que la publication de ce document se fasse dans le journal l'Info Saint-Guillaume, édition de février 2026.

Adoptée.

003-01-2026 4. Étude et adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Le maire M. Alain Laprade fait lecture du résumé du plan triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Sur proposition de Marylène Charest , appuyé par Mathieu Labrecque, il est unanimement résolu d’adopter le plan triennal d’immobilisations 2026-2027-2028 tel que présentées.

Il est aussi résolu que la publication de ce document se fasse dans le journal l’Info Saint-Guillaume, édition de février 2026.

Adoptée.

5. Période de questions.

La période de questions portant uniquement sur les prévisions budgétaires de la séance extraordinaire a eu lieu comme prévu par la loi, C.M. article 150.

Assistance : 17 personnes.

004-01-2026

6. Levée de séance spéciale.

Vu l’épuisement des affaires soumises devant le Conseil, Il est proposé par Dominique Laforce et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 19H10.

Adopté.

Alain Laprade
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Alain Laprade, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Alain Laprade
Maire